

SECTEUR UNIQUE DU SIP DE TARBES

GENERALITES

Au vu du déséquilibre existant entre les trois secteurs d'assiette, une réorganisation est devenue nécessaire au sein du SIP de Tarbes.

Une réflexion a été engagée conduisant au regroupement des trois secteurs en un seul. En effet, cette nouvelle organisation est destinée à offrir plus de souplesse pour la gestion des effectifs et donc d'efficacité dans la réalisation des missions qui incombent au SIP assiette avec, pour corollaire de la suppression de la sectorisation, une répartition des tâches fondées uniquement sur le calendrier des missions.

Le Pôle Gestion Fiscale a mis en place et piloté un groupe de travail constitué, outre le chef de service et ses deux adjoints, de représentants de chaque unité de travail du SIP (assiette, recouvrement, services communs, cellule CSP) afin de travailler sur la mise en place du secteur unique.

TRAVAUX ET PROPOSITIONS

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises : les 24/09/2015, 10/11/2015 et 01/12/2015.

- Composition

Dans un premier temps, la proposition exposée comprenait un secteur composé de deux équipes homogènes.

Cette proposition a reçu un accueil défavorable, le groupe lui ayant préféré une équipe unique. S'est posée ensuite la question de son pilotage par un seul contrôleur ou par l'équipe actuelle des contrôleurs de secteur.

C'est cette dernière proposition qui a reçu l'assentiment du groupe.

- Organisation

* *Pool téléphonique*

Il a été proposé de créer un pool téléphonique mixte composé d'un agent de l'assiette et d'un agent du recouvrement afin que les autres agents puissent travailler sereinement et confortablement.

Les agents du SIP ont fait part de leur désaccord sur cette proposition.

Leurs représentants au sein du groupe de travail ont proposé qu'un poste téléphonique par bureau d'agents soit dédié à l'accueil.

La mise en place d'un pool téléphonique est abandonnée dans l'immédiat et les deux bureaux des agents C auront un poste dédié à cet accueil pris en charge à tour de rôle par ces agents selon un planning.

** Courrier*

Avec la mise en place du secteur unique, le service du courrier va jouer un rôle essentiel dans le tri qui ne se fera plus en fonction des secteurs géographiques mais des principaux travaux du SIP.

La présence d'un contrôleur du secteur sera requise, à tour de rôle, lors de ces opérations.

En outre, un réaménagement des rayonnages du service courrier a été sollicité afin de le rendre plus fonctionnel.

- Installation

** Dans le temps*

Il a été convenu que le moment le plus opportun pour la mise en place de la nouvelle organisation était le 01/04/2016 afin qu'elle soit opérationnelle pour la campagne IR.

** Dans l'espace*

Il a été proposé de regrouper le secteur unique dans l'aile Ouest.

Seule la cellule CSP, destinée à rejoindre le PCRП à compter du 01/09/2016, reste à sa place actuelle.

De nombreux échanges ont eu lieu à partir de plans.

SYNTHESE ET PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Une équipe de trois contrôleurs de secteur d'assiette pilotera un secteur unique regroupé sur l'aile ouest.
- Ils occuperont un bureau central côté nord, qui sera aménagé afin de leur créer un espace de confidentialité et de tenir compte de l'environnement thermique.
Les agents d'assiette seront répartis en deux bureaux de 4 et un bureau de 2.
- Les bureaux des agents du recouvrement et du chef de service ne bougent pas.
- Le bureau de l'adjoint d'assiette migre de l'aile est à l'aile ouest, à côté du bureau destiné aux archives.
- Le bureau du courrier sera réaménagé.